

B-Dour: repair and maintenance services of building installations

OJ S 225/2012 22/11/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Le Logis Dourois, scrl

Postal address: Rue des Anémones 13 -14

Town: Dour

Postal code: 7370

Country: Belgium

Contact person: M. Nicolas Somville, directeur technique

For the attention of: Mme Anne Pouillon, directrice gérante

E-mail: nicolas.somville@lelogisdourois.be

Telephone: +32 65612010

Fax: +32 65612028

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=302401**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Entretien et dépannage des chauffe-eau gaz et boiler électriques.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Les cités de logements sociaux du Logis Dourois à 7370 Dour.

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet l'entretien annuel des tous les chauffe-eau et boiler électriques repris en annexe ainsi que toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils (à l'exclusion du remplacement total et définitif de l'appareil).

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La durée du marché est d'UN AN.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 17, § 2, 2°, b) de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

In the case of renewable supplies or service contracts, estimated timeframe for subsequent contracts:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Lot Jaune: Entretien et dépannage des chauffe-eau gaz et boiler électrique: 137 logements

1) Short description

Entretien annuel des tous les chauffe-eau et boiler électriques repris en annexe ainsi que toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils (à l'exclusion du remplacement total et définitif de l'appareil).

2) CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 32 220 EUR

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Les soumissionnaires doivent remettre prix par lot. Ils peuvent remettre prix pour tous les lots mais le Pouvoir Adjudicateur attire l'attention des candidats prestataires qu'il attribuera au maximum un lot par candidat.

Lot No: 2

Lot title: Lot rouge: entretien et dépannage des chauffe-eau gaz et boiler électrique: 132 logements

1) Short description

Entretien annuel des tous les chauffe-eau et boiler électriques repris en annexe ainsi que toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils (à l'exclusion du remplacement total et définitif de l'appareil).

2) CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 31 560 EUR

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Les soumissionnaires doivent remettre prix par lot. Ils peuvent remettre prix pour tous les lots mais le Pouvoir Adjudicateur attire l'attention des candidats prestataires qu'il attribuera au maximum un lot par candidat.

Lot No: 3

Lot title: Lot bleu: entretien et dépannage des chauffe-eau gaz et boiler électrique: 138 logements.

1) Short description

Entretien annuel des tous les chauffe-eau et boiler électriques repris en annexe ainsi que toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de ces appareils (à l'exclusion du remplacement total et définitif de l'appareil).

2) CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 31 980 EUR

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Les soumissionnaires doivent remettre prix par lot. Ils peuvent remettre prix pour tous les lots mais le Pouvoir Adjudicateur attire l'attention des candidats prestataires qu'il attribuera au maximum un lot par candidat.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

"voir le cahier spécial des charges".

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En vue de sa sélection qualitative, pour l'appréciation de la situation propre et des capacités techniques, financières et économiques, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre:

- une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 43 de l'AR du 8.1.1996 (modèle en annexe du présent cahier spécial des charges),
- une copie du certificat: label de qualité "CERGA installateur gaz professionnel" de l'entreprise,
- une liste succincte de références probantes de travaux réalisés par le soumissionnaire,
- le plan de sécurité et santé de l'entreprise ainsi que les mesures de préventions prises par le soumissionnaire dans le cadre d'une mission telle celle décrite dans le présent cahier des charges.

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitants, la part du marché sous-traitée et communique le curriculum vitae du ou des sous-traitants ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée.

En cas de non recours à la sous-traitance, le soumissionnaire le mentionnera par écrit dans son offre. En l'absence d'un de ces documents, l'offre sera purement et simplement écartée.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait, qu'avant la conclusion du marché, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la faculté de l'inviter à produire les documents suivants:

- une attestation de l'ONSS relative à l'avant-dernier trimestre avec cachet sec,
- une déclaration bancaire récente (modèle en annexe du présent cahier spécial des charges),
- une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés,
- une attestation récente de l'administration de la TVA,
- une attestation récente de l'administration des finances dont il résulte que le candidat est

en règle pour le paiement de ses impôts,

— une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent de laquelle il ressort que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, de concordat judiciaire ou de liquidation,

— un extrait récent de casier judiciaire.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres. Dans l'hypothèse où le Pouvoir Adjudicateur use de la faculté énoncée ci-avant, le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. S'il y a lieu, le soumissionnaire joint en outre à son offre tous les documents et renseignements qu'il juge utiles à en préciser la teneur. Conformément à l'article 72, paragraphe 4 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services ainsi qu'aux concessions de travaux publics, le Pouvoir Adjudicateur se réserve expressément la possibilité d'inviter les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les documents présentés.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de sa sélection qualitative, pour l'appréciation de la situation propre et des capacités techniques, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre:

— une copie du certificat: label de qualité "CERGA, installateur gaz professionnel" de l'entreprise,

— une liste succincte de références probantes de travaux réalisé par le soumissionnaire,

— le plan de sécurité et santé de l'entreprise ainsi que les mesures de préventions prises par le soumissionnaire dans le cadre d'une mission telle celle décrite dans le présent cahier des charges.

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitants, la part du marché sous-traitée et communique le curriculum vitae du ou des sous-traitants ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée.

En cas de non recours à la sous-traitance, le soumissionnaire le mentionnera par écrit dans sons offre. En l'absence d'un de ces documents, l'offre sera purement et simplement écartée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DP 2013-002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.1.2013 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.1.2013 - 10:15

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 17.1.2013 - 10:15

Place:

Le Logis Dourois, Salle du Conseil, rue des Anémones 14 à 7370 Dour.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Le marché sera attribué au candidat qui aura remis "l'offre régulière la plus basse". Remarque

importante: le marché est divisé en 3 lots. Les soumissionnaires doivent remettre prix par lot. Ils peuvent remettre prix pour tous les lots. Cependant, le Pouvoir Adjudicateur attire l'attention des candidats prestataires qu'il attribuera au maximum un lot par candidat. C'est pourquoi les candidats rempliront un formulaire de préférence en ce qui concerne le choix des lots. De cette manière, un candidat dont l'offre serait la plus basse sur plusieurs lots, se verra attribuer prioritairement le lot qu'il juge le plus intéressant. Dans le cas où un (des) candidat(s) ne compléterai(en)t pas ce formulaire, le pouvoir adjudicateur attribuera les lots de la manière la plus financièrement avantageuse pour lui tout en tenant compte prioritairement des choix de ceux qui en ont fait part.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.11.2012